Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 3 (1900)

Heft: 124

Artikel: Tondage et pansage du cheval

Autor: Rouget, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-249869

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

derne engoûment pour l'instruction mutuelle, est acceptée de tous à présent. Son pensionnat de Saint-Yon, - créé pour les fils de la bourgeoisie rouennaise. - après avoir servi de type aux célèbres écoles où ses fidèles enfants préparent aujourd'hui des commerçants, des industriels et des agriculteurs, a guidé, de l'aveu de M. Duruy, les organisateurs de l'enseignement moderne. En étudiant son école dominicale, ouverte aux apprentis et jeunes ouvriers, on y retrouve en germe ces œuvres populaires et de patronage, où les Frères ont été des initiateurs et restent des modèles. Enfin, les écoles normales primaires françaises ont imité, sur plusieurs points, le séminaire qu'il avait établi en vue de former des maîtres pour la campagne!...

Combien la France doit être fière de voir aujourd'hui l'auréole des saints couronner le front

de ce grand citoyen!

François VEUILLOT.

Tondage et pansage du cheval

La tonte du cheval n'est pas toujours opérée avec les mêmes instruments. Chacun utilise celui qu'il juge préférable...

Lorsqu'on fera cette tonte on n'oubliera pas que les courants d'air sont extrêmement préjudiciables et on enfermera l'animal dans une cour ou tout au moins on le placera dans un endroit abrité, sous un hangar par exemple.

Si l'animal est très doux, on l'attachera simplement, mais il faut toujours se défier : la précaution, la prudence ne nuisent jamais. Si, au contraire. le cheval se montre turbulent, on lui mettra la muselière ou bien le tord nez: en cas de trop grande résistance on le couche par

Quand la tonte est bien faite on procède à la toilette, opération qui consiste à enlever ou à couper en partie certains crins qui peuveut exister sur la tète, les naseaux, les paupières, la crinière, la queue, les tendons, les fanons, les paturons, à l'intérieur des oreilles, etc. On enlève ces poils soit en les coupant avec des ciseaux, soit en les arrachant, ce qui est douloureux pour les animaux, soit en les brûlant. Cette dernière opération demande une grande sûreté de main, on le comprend, autrement il y a du danger. On se sert d'un torchon de paille enslammée que l'on passe rapidement à la surface de la peau, là où se trouvent les poils à brûler.

On passe aussitôt une brosse de chiendent à l'endroit brûlé ou mieux on lave au savon cet endroit.

Si la crinière d'un cheval est hérissée. manque de beauté et qu'on désire la voir au contraire bien et régulièrement inclinée, on la peigne et on la mouille plusieurs fois par jour. Au

goïsme, la légèreté. l'inconstance du comte de Ruloff! Elle éclata d'un rire sinistre :

Vos larmes! vous pouvez les sécher. Vous les répandriez en vain. Mon cœur n'est pas touché; vous simulez le sentiment pour tenter de me reprendre, d'abolir en moi toute énergie et toute fierté. Oui, n'est-ce pas, vous voudriez faire revivre un écho de mon ancienne tendresse, puis, quand vous m'auriez replacée sous votre détestable empire, quand. une fois de plus, j'aurais été dupe de vos menteuses protestations, quand j'aurais eu la lâcheté de vous pardonner de nouveau; alors muni de l'or que je vous aurais gagné, vous m'abandonneriez encore pour porter une nouvelle fortune aux tables de jeu, et rire de ma naïveté avec celles qui sont vraiment dignes de vous, car vos vils cœurs sont à l'unisson.

(La suite prochainement.)



Frédéric Guillaume Prince impérial d'Allemagne.

besoin on en fait des mèches avec du fil poissé auquel on attache des balles dont le poids couchera la crinière qui se maintiendra ensuite... quelques jours plus tard, lorsqu'on aura enlevé

Certains prétendent qu'un cheval est plus agréable à voir quand la crinière et la queue sont coupées en partie. C'est là une opinion que tout le monde ne partage pas. L'utilité de cette opération n'apparaît pas de toute évidence.

Mais il n'en est pas de même des soins à donner à ces parties du cheval. Quand on veut que l'animal ait bonne mine, chaque jour on doit brosser cette crinière.

Les instruments qui sont de toute utilité pour le pansage sont l'étrille, Il arrive que certains animaux très délicats et nerveux se cabrent sous cette étrille ordinaire. Avec ceux-là. l'étrille en caoutchouc sera préférable.

On fait des bouchons avec de la paille tressée. Ces bouchons offrent peu de résistance. mais ils n'ont pas non plus beaucoup de valeur et on peut les renouveler souvent.

On a besoin aussi de l'époussette, du peigne (le peigne en bois sera préférable au peigne en métal), du cure-pied. du couteau de chaleur et de ciseaux à pointes mousses....

La question de savoir si les bains sont ou non utiles à la santé du cheval a été souvent discutée.

Il semble incontestable que cette question doive être tranchée en faveur de l'affirmative. Oui, les bains sont utiles. Ils reposent les membres las, ils excitent l'appétit et ils favorisent le pansage.

Mais quand on fera baigner les chevaux. on veillera à ce qu'ils ne demeurent pas immobiles dans l'eau. Et quand ils en sortiront, s'il y a du soleil, on pourra les y laisser au repos afin que le séchage s'opère... Mais s'il n'y avait pas de soleil, il serait indispensable de forcer l'animal à marcher. Autrement il pourrait attraper froid. Si la température est basse, il sera préféra-

ble de ne pas faire prendre un bain complet au cheval. Mais on pourra toujours le faire marcher dans l'eau jusqu'à mi-jambes.

A la rentrée à l'écurie, dans un cas comme dans l'autre, l'animal sera vigoureusement bouchonné.

De temps en temps, une douche donnée avec une simple pompe à main sera aussi très salutaire. D'ailleurs elles sont, ces douches, très efficaces dans certaines maladies comme les tumeurs. les engorgements, les maladies des articulations. parce qu'elles provoquent la circulation du sang.

Ce qu'il faut recommander, c'est de ne pas faire baigner les chevaux dans les mares ou dans les cours d'eau sans s'être assuré au préalable qu'il n'y a pas dans ces mares ou ces cours d'eau des sangsues de cheval.

Celles-ci sont en effet très dangereuses et souvent elles ont occasionné des accidents graves. Car il arrive qu'elles ne s'attaquent pas seulement extérieurement à l'animal, mais bien encore intérieurement en pénétrant par toutes les ouvertures naturelles du corps... Souvent très petites elles n'en font pas moins des blessures redoutables... Elles s'attachent aux muqueuses, sucent le sang, provoquent des hémorragies.

Si on peut les enlever, on lave ensuite avec du perchlorure de fer, mais si elles se sont introduites assez profondément pour ne plus rien redouter de la main de l'homme, elles peuvent entraîner la mort de l'animal. On pourra cependant tenter des fumigations d'ammoniaque, d'essence de térébenthine ou de benzine, mais qui qui ne tuent pas toujours les sangsues.

Paul ROUGET.

Monnaie deş payş étrangerş

Allemagne.

Unité monétaire. — Le mark (100 pfennigs) = fr. 1,2345 au pair; il vaut un peu moins au cours.

Monnaies d'or. -20 marks = 24 fr. 69. -10

marks = 1235. — 5 marks = 6.17.

Monnaies d'argent. — De 5 marks, de 2 marks, de 1 mark, de 50 pfennigs (1/2 mark) et de 20 pfennigs.

Monnaies de Nickel. - 20 pfennigs, 10 pfennigs,

Monnaies de cuivre. — 2 pfennigs, 1 pfennig. Monnaies fiduciaires. — Billets de banques de 5 marks, de 20 marks, de 50 marks, de 100 marks, de 500 marks et de 1000 marks.

Angleterre.

Unité monétaire. — Livre sterling = 20 shillings = 25 fr. 22. 1 schilling = 12 deniers.

Monnaies d'or. — 5 livres, 2 livres. Souverain (1 livre), demi-souverain (1/2 livre)

(1 five), defin-souverain (1/2 fivre).

Monnaies d'arqent. — Couronne (5 shillings) =

6 fr. 25. Demi-couronne = 3 fr. 15. Double
florin = 5 fr. 04. Florin (2 shillings) =

2 fr. 52. Schilling (12 pense) = 1 fr. 26. Six
pense = 0 fr. 63. Trois pense = 0 fr. 36.

Monnaies de bronze. — Penny (ou denier) =

0 fr. 105. Demi penny = 0 fr. 0.525 Farthing

0 fr. 025.

Monnaies fiduciaires. - Billets de banque de 5, 10, 20, 50, 100, 200, 500 et 1000 livres Certains comptes (ceux des professions libéra-les) s'établissent encore en guinées = 20 fr. 47.

Autriche-Hongrie.

Unité monétaire. — La couronne (100 hellers) ou 50 kreutzers. Un florin = 100 kreutzers. 2

couronnes = 2 fr. 50.

Monnaies d'or. = 20 couronnes, 10 couronnes.

Il y a des pièces de 8 florins d'or = 20 fr. et de 4 florins d'or = 10 fr. Elles ont cours en

Monnaies d'argent. — 1 couronne.
Les pièces d'argent de 1 et 2 florins sont encore en circulation.

Monnaies de Nickel. — 20 hellers, 10 hellers. Monnaies de bronze. — 2 hellers, 1 heller.

Pour le commerce, on continue de frapper le thaler dit de Marie-Thérèse, valant 5 fr. 20. Il a cours en Abyssinie, au Soudan, en Arabie et en

Monnaies fiduciaires. — Billets de banque et billets d'Etat de 1, 5, 10, 50, 100 et 1,000 flo-

Belgique.

Système monétaire français.